



La résidence La Verte Colline

LA VIE DE LA RESIDENCE

L'ensemble du personnel aura à cœur d'aider le résident à se sentir chez lui à la résidence dans le respect de ses libertés et de sa dignité

• Ses missions

- Apporter une aide aux personnes âgées et/ou handicapées en participant à toute action conduite en leur faveur, en développant, créant des services dédiés à cette cause,
- Accueillir et soutenir les demandes des personnes âgées ou handicapées et de leur entourage,
- Permettre aux résidents de vivre le mieux possible, en sécurité, et avec empathie, la dernière partie de leur vie,
- Assister les personnes âgées ou handicapées et leur famille.
- Gérer toutes formules d'accueil et de soutien des personnes dans le besoin dans un esprit de solidarité, notamment pour les personnes âgées ou handicapées.

• Les espaces privés

Les logements sont répartis sur trois niveaux.

RDC : 9 studios d'une personne de 30 m² et un studio de 30m² aménagé pour l'accueil d'un couple.

1^{er} étage : 27 logements de 21 m²,

2^{ème} étage : 33 logements de 21 m².

Les résidents sont invités à personnaliser leur cadre de vie avec des meubles et objets personnels

• Les espaces de vie

Au rez de chaussée, un espace de vie est dédié à la salle de restauration et aux animations.

Au 1^{er} étage se trouve la salle de balnéothérapie, le salon coiffure et esthétique, et le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

• Le service hôtelier

Le service hôtelier vise le confort du résident

La blanchisserie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h, la lingère, entretient le linge des résidents qui le souhaitent. L'étiquetage du linge est assuré par l'établissement.

La propreté des espaces privatifs et collectifs est assurée au quotidien.

• Le service de restauration

Les petits déjeuners sont servis dans les chambres des résidents ou en salle de restauration climatisée, selon la demande du résident et à l'heure qu'il le souhaite.

Les repas du midi et du soir sont servis en salle de restauration ou en chambre pour raison de santé. L'établissement privilégie les repas en commun en salle pour développer la convivialité entre les résidents.

Des commissions menus sont organisées régulièrement avec le chef cuisinier, le repas étant un moment de plaisir.

Les familles et/ou amis des résidents ont la possibilité de venir manger dans l'établissement afin de partager le repas avec leur proche ou au moment des anniversaires où un gâteau spécifique est proposé.

Un goûter est proposé chaque jour au résident.

Des viennoiseries au petit déjeuner sont proposées le dimanche.

• L'animation

Des animations sont proposées tous les jours aux résidents par une animatrice dédiée à leur organisation. Des ateliers mémoires, des mots croisés, des rencontres avec les écoles des alentours, la participation au Téléthon sont proposés. Des ateliers sont également assurés par le psychologue avec un projet vidéo « parcours de vie » et par des aides soignantes avec des ateliers bien être comme massages de mains, pieds, pédicure.

Ces animations sont travaillées en équipe entre les différents intervenants de l'établissement comme avec l'animatrice, le psychologue, les aides soignantes, l'infirmière coordinatrice en tenant compte des capacités et désirs des résidents. Les résidents sont invités à y participer mais tout en respectant leur envie de calme ou de solitude mais en favorisant le développement du lien social.

• Le service soin ou L'accompagnement et les soins

Le personnel est constitué de professionnels qui continuent à se former tout au long de leur carrière au sein de l'établissement

Des transmissions sont organisées plusieurs fois dans la journée et des grandes transmissions deux fois par semaine. Elles permettent de développer un vrai travail d'équipes, de communication et d'échanges sur la prise en soin des résidents et sur l'amélioration continue de la qualité du travail

Les moments de plaisir sont privilégiés de façon individuelle entre le personnel et le résident avec la balnéothérapie.

Des intervenants extérieurs comme les Kinésithérapeutes accompagnent également les résidents.

• Le service religieux : une messe est proposée une fois par mois pour les résidents qui le souhaitent dans une salle. Le résident est libre de pratiquer sa religion sans prosélytisme, dans le respect des autres.

• Les services administratifs

Une équipe est à l'écoute de chaque résident et de chaque famille pour faciliter les différentes démarches administratives et pour répondre à leur question. Le courrier des résidents est déposé chaque jour dans les logements.

• Les services généraux

Un factotum peut aider à l'installation des meubles de la chambre du résident et effectue les petites réparations courantes et l'entretien des extérieurs.

Il participe à la sécurisation des bâtiments.

• Les espaces d'expression

Le conseil de la vie sociale composée de représentants des familles, des résidents et des salariés se réunit au moins trois fois par an et permet d'échanger sur différents aspects de la vie de l'établissement.

Une commission « menu » se réunit tous les deux mois avec le chef cuisinier et les résidents pour échanger sur les menus proposés et pour faire part de leur demande de contenu des repas.

• Les autres prestations

Sur RV : coiffure, pédicure

Des bénévoles participent à différents ateliers notamment l'atelier poésie, écriture.

• Un peu d'histoire

La résidence la verte colline, à Ivry la bataille, a été reconstruite en 2004. Elle est située à 300 mètres du centre ville où l'on peut trouver la mairie, la pharmacie, la poste et différents magasins. Ivry la bataille est située au carrefour des départements 27,28 et 78.

La résidence peut accueillir 71 personnes âgées sur trois niveaux.

Une grande salle au rez-de-chaussée, claire et spacieuse, est utilisée comme salle de restaurant et également comme salle d'animation. Cet espace central dans l'établissement est un véritable lieu de vie et de rencontre entre les résidents et pour les visiteurs.

Des animations quotidiennes sont proposées et s'articulent sur quatre axes :

- Les loisirs de type collectifs (activités manuelles, gymnastiques, travail sur la mémoire),
- Le soin relationnel individuel (permettant de maintenir ou de retrouver une autonomie physique ou psychique),
- Des échanges réguliers avec l'extérieur : les écoles, le centre aéré, la bibliothèque municipale...
- Des repas spécifiques et à thèmes où les familles sont les bienvenues (fête des voisins, Noël...).

L'animatrice coordonne les animations de vie sociale mises en place par tous les intervenants (résidents, personnels, bénévoles).

Les soins sont assurés par une équipe composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordinatrice, d'un psychomotricien, d'infirmière, d'un psychologue, d'aides soignants et d'agents de soin.

L'hôtellerie est assurée par une équipe composée d'une maitresse de maison, d'agents d'hébergement et de tournant de cuisine. La restauration est assurée par la cuisine centrale à Rouen.

L'équipe administrative est composée d'une secrétaire, d'un gestionnaire et d'une directrice.

L'établissement est doté d'un PASA éclaté qui accueille en moyenne 12 résidents par jour avec deux agents de soin en gériatrie et d'un agent de soin et d'une salle snoezelen équipée notamment d'une balnéothérapie.

• Modalités d'admission

Un dossier d'admission est à demander au service administratif et doit être rendu complet pour être étudié en commission d'admission qui validera ou non la demande.

Une visite de pré admission pourra être organisée.

-Prix de journée pour une chambre de 21 m2 : 57.52€ pour l'hébergement,

- Prix de journée pour une chambre de 30m2 : 65.53€ pour l'hébergement

Pour la dépendance : GIR 5-6 : 7.29€

Marquage du linge : 50€

Location coffre : 25€ (pour la totalité du séjour)

Ligne téléphonique – communication : 17€/mois

Entretien du linge : 30€/mois

Le prix de journée pour l'hébergement est fixé, chaque année, par le Département de l'Eure

Pour financer leur séjour, les résidents peuvent bénéficier (selon les ressources) :

- **De l'aide au logement,**
 - **De l'APA**
 - **De l'aide sociale si les ressources du résident** sont inférieures au prix de journée demandé et sous réserve d'acceptation du dossier par le Département.
-

